

## 1. Les Courses

L'association « Boulieu Trail » organise le samedi 7 Octobre 2023 des courses à pied, avec plus de 90% du parcours qui se font sur des chemins :

Courses	Distances	Dénivelés	Catégories éligibles	Heure de départ	Lieu du départ
Les Mines	68km	D+ 3630m	Espoirs à masters 20ans et plus	<b>Samedi 8h</b>	Boulieu salle Polyvalente
La Mer de glace	34km	D+1510m	Espoirs à masters 20ans et plus	<b>Samedi 13h30</b>	Boulieu salle Polyvalente
La Croix chirol	17 km	D+ 720m	Juniors 18-19ans à masters 20 ans et plus	<b>Samedi 14h30</b>	Boulieu salle Polyvalente
La Madone	9km	D+ 310m	Cadets 16 ans -17 ans à masters 20ans et plus	<b>Samedi 15h</b>	Boulieu salle Polyvalente
Octobre Rose	5km		Cadets 16 ans -17 ans à masters 20ans et plus	<b>Samedi 15h30</b>	Boulieu salle Polyvalente

### Retrait dossard :

Vendredi 6 octobre de 17h à 20h salle polyvalente de Boulieu lesannonay,  
Samedi 7 octobre de 6h 30 jusqu'à 30 minutes avant votre course salle polyvalente de Boulieu lesannonay

### Courses enfants :

**10h45** : départ des enfants (400m - de 5 à 8 ans)

**11h00** : départ des enfants (800m - de 9 à 11 ans)

**Les courses enfants se font sans inscriptions ni classements et sous la responsabilité des parents.**

*Les tracés et profils sont disponibles sur : <https://www.boulietrail.fr/>*

## 2. Conditions de participation

Toute participation à une compétition est soumise à la **présentation obligatoire** par les participants à l'organisateur :

- d'une licence Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Running délivrée par la FFA, ou d'un

« Pass' J'aime Courir » délivré par la FFA et complété par le médecin, en cours de validité à la date de la manifestation. (Attention : les autres licences délivrées par la FFA (Santé, Encadrement et Découverte ne sont pas acceptées);

- - ou d'une licence sportive, en cours de validité à la date de la manifestation, sur laquelle doit apparaître, par tous moyens, la non contre-indication à la pratique du sport en compétition, de l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition et délivrée par une des fédérations suivantes :
    - Fédération des clubs de la défense (FCD),
    - Fédération française du sport adapté (FFSA),
    - Fédération française handisport (FFH),
    - Fédération sportive de la police nationale (FSPN),
    - Fédération sportive des ASPTT,
    - Fédération sportive et culturelle de France (FSCF),
    - Fédération sportive et gymnique du travail (FSGT),
    - Union française des œuvres laïques d'éducation physique (UFOLEP);
  - **ou d'un certificat médical** d'absence de contre-indication à la pratique du sport en compétition ou de l'athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition, datant de moins de un an à la date de la compétition, ou de sa copie. Aucun autre document ne peut être accepté pour attester de la possession du certificat médical.

L'organisateur conservera, selon le cas, la trace de la licence présentée (numéro et fédération de délivrance), l'original ou la copie du certificat, pour la durée du délai de prescription (10 ans).

**Les participants étrangers sont tenus de fournir un certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique du sport en compétition, de l'athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition, même s'ils sont détenteurs d'une licence compétition émise par une fédération affiliée à World Athletics. Ce certificat doit être rédigé en langue française, daté, signé et permettre l'authentification du médecin, que ce dernier soit ou non établi sur le territoire national. S'il n'est pas rédigé en langue française, une traduction en français doit être fournie.**

**Pour les mineurs, une autorisation des parents est nécessaire.**

Ces documents doivent être remis **au plus tard lors du retrait des dossards**

**Aucun certificat médical ne sera restitué à l'issue de la course**

### 3 Droit d'inscription

**Un lot est offert aux 500 premiers inscrits sur les courses adultes et sera remis le jour de la course avec les dossards.**

Le nombre d'inscrits est limité à **1000 concurrents** toutes courses confondues.

Courses	Prix avant le 10 septembre 2023	Prix après le 10 septembre 2023	Clôture des inscriptions
Les Mines(68km) <i>(lot, ravitaillements)</i>	60€	68€	Le 06 Octobre 2023 (internet)
La Mer de glace (34km) <i>(lot, ravitaillements)</i>	28€	34€	Le 06 octobre 2023 (internet)
La Croix chirol (17 km) <i>(lot, ravitaillements)</i>		15€	Le 06 octobre 2023 (internet)
La Madone (9 km) <i>(lot, ravitaillements)</i>		9€	Le 06 octobre 2023 (internet)
Octobre Rose (5 km) <i>( ravitaillements)</i>		5€	Le 06 octobre 2023 (internet)

**Pour les mineurs, une autorisation des parents est nécessaire.**

### **4 Matériel obligatoire**

#### **Pour les Mines :**

Couverture de survie. , sifflet , réserve alimentaire, réserve d'eau, coupe-vent, gobelet, téléphone chargé.Les bâtons sont autorisés. Frontale obligatoire .

#### **Pour La Mer de glace :**

Couverture de survie. , sifflet , réserve alimentaire, réserve d'eau, coupe-vent, gobelet, téléphone chargé.Les bâtons sont autorisés.

#### **Pour la croix chirol :**

Couverture de survie. , sifflet , réserve alimentaire, réserve d'eau, coupe-vent, gobelet, téléphone chargé.Les bâtons sont autorisés.

#### **Pour La Madone :**

Réserve d'eau.

#### **Pour octobre Rose**

Réserve d'eau

### Pour toutes les courses :

Les concurrents doivent porter leurs dossards visibles , pendant la totalité de la compétition. Les épingles ne sont pas fournies par l'organisation.

### 5 Ravitaillements

Courses	Ravitaillements
Les Mines	Croix chirol + Monchal+Point d'eau au grange +Chirol+Ternay+ Point d'eau a samoyas +Arrivée
La Mer de glace	Mer de glace +Chirol+Arrivée
La croix chirol	Croix chirol+ Arrivée

  

La Madone	Point d'eau a samoyas+ Arrivée
Octobre Rose	Arrivée

### 6 Limites horaires

Barrières horaires parcours
Les mines 68km d+3450m départ 8h Mer de glace km 12 d+470 2h barrières 10h Monchal km 22,5 d+1333 3H45 barrière 11h45mn Point d'eau km 33.5 d+1944 sans barrière horaire Chirol km 40.7 d+2450 7H20 barrière 15h20mn Ternay km 58 d+3150 10h33 barrière 18h33mn Samoya km 63 d+3450 11H51 barrière 19h51mn Arrivée km 68 12h41 barrière <b>20h41</b> Soit une moyenne totale de 5.33kmh pour l'intégralité
Mer de glace 34km d+1510m départ 13h30 Mer de glace km 12 d+470 2H barrière 15h30 mn Chirol km 24 d+1360 4h15barrière 17h45 mn Arrivée km 34 6h15 barrière <b>19h45</b> mn Soit une moyenne totale 5.44kmh
Croix chirol 17km départ 14h30 d+720m Chirol km 8.5 d+580 Pas de barrière horaire 4h maxi Soit une moyenne de 4.25kmh
La madone 9km départ 15h d+310m Pas de barrière horaire 2h maxi Soit une moyenne de 4.5kmh

## **7 Abandon**

Sauf en cas de blessure, les coureurs doivent rejoindre le point de contrôle offrant une solution de rapatriement (signalés par un pictogramme sur les cartes des parcours). Ils doivent en informer le responsable de poste qui annulera son numéro de dossard.

Les médecins présents sur les postes de ravitaillement/sécurité sont habilités à retirer le dossard et mettre horscourse, après concertation avec le coureur et le directeur de course.

## **8 Modification du parcours, des barrières horaires et annulation de la course**

L'organisation se réserve le droit de modifier à tout moment le parcours et les emplacements des postes de secours et de ravitaillement, sans préavis. En cas de conditions météo trop défavorables (importantes quantités de pluie et de neige en altitude, forts risques orageux...) le départ peut être reporté voire la course annulée ; pour des raisons de sécurité, l'organisation se réserve le droit d'arrêter l'épreuve en cours ou de modifier les barrières horaires.

## **9 Assurances**

La responsabilité de l'organisateur et des participants est couverte par la police assurance (MACIF N°13078757).

Sauf s'ils y ont renoncé, les athlètes licenciés FFA sont couverts par une assurance dommages corporels. Il est vivement conseillé aux autres athlètes de souscrire une assurance personnelle couvrant les dommages corporels auxquels leur pratique sportive peut les exposer.

## **10 Récompenses**

Un tirage au sort pour la remise de lots aura lieu avant les courses sur les concurrents préinscrits. Les lots seront remis lors du retrait des dossards.

Une récompense sera attribuée aux 3 premiers scratches féminines et 3 premiers scratches masculins de chaque course.

## **11 Voies utilisées**

**La compétition se déroule en très grande partie sur pistes ou chemins en milieu naturel, sur les voies routières non fermées à la circulation. Les concurrents devront impérativement respecter le code de la route en donnant priorité à tout véhicule en circulation sur le parcours.**

Interdiction d'être accompagné par un vélo ou tout véhicule à moteur.

## **12 Sécurité**

La sécurité est assurée par un médecin et par Protection civile .

En cas de blessure ou d'accident d'un concurrent, chacun devra porter secours à la victime ou avoir le comportement le plus approprié.

## **13 Droits à l'image**

Tout concurrent renonce expressément à se prévaloir du droit à l'image durant l'épreuve, comme il renonce à tout recours à l'encontre de l'organisateur et de ses partenaires agréés pour l'utilisation faite de son image.

#### **14 Respect de l'environnement**

Le coureur s'engage à préserver la nature et à ne jeter aucun déchet tout au long du parcours. Les déchets pourront être jetés aux différents postes de contrôle.

#### **15 Remboursement**

Aucun remboursement ne sera effectué. Seul un avoir sera proposé pour une inscription gratuite l'année suivante sur présentation d'un certificat médical accompagné d'un mail de confirmation émanant du Boulieu Trail.

Aucun remboursement ne sera effectué en cas d'annulation des courses ou de modification des parcours.

#### **16 Acceptation du règlement**

**Le concurrent accepte sans réserve le présent règlement.**